

PROTECTION DU VISAGE ET DES YEUX



Juillet 2015

PROTECTION CONTRE...



-  **risque mécanique** : projection particules, poussières, liquides...
-  **risque chimique** : projection substance (poudres, aérosols, liquides, gaz...) dangereuse (acide, base, solvant...)
-  **risque biologique** : bactéries, virus, champignons...
-  **risque rayonnement optique** : infrarouge, ultra-violet, lasers...
-  **risque thermique** : liquides ou solides chauds, rayonnement thermique
-  **risque électrique** : arc électrique, contact direct



TYPES DE PROTECTION

LUNETTES À BRANCHES

Protecteurs de l'œil dont les verres sont disposés dans une monture à branches et qui peut comporter des protections latérales. Certains modèles peuvent être équipés de verres correcteurs ou être portés sur une paire de lunettes correctrices.

Elles protègent contre les particules et les éclats (meulage...), contre les rayonnements (soudage au chalumeau).



Choix des protecteurs en fonction des risques

Risque à prévenir		Lunettes à branches avec protection	Lunettes masques	Ecrans faciaux/Visières
Chocs de particules lancées à grande vitesse	Impact à basse énergie	X	X	X
	Impact à moyenne énergie		X	X
	Impact à haute énergie			X
Gouttelettes de liquide			X	
Projection de liquide				X
Grosses poussières (>5µm)			X	
Gaz et fines poussières (<5µm)			X	
Arc électrique de court-circuit				X
Projection de métaux en fusion et de solides chauds			X	X
Soudage au gaz		X	X	X
Soudage à l'arc				X
Rayonnement ultraviolet		X	X	X
Rayonnement infrarouge		X	X	X
Rayonnement laser		X	X	X
Rayonnement solaire		X	X	X
Chaleur radiante				X

LUNETTES MASQUES

Protecteurs de l'œil munis d'un ou 2 verres fixés dans une monture souple enfermant la région orbitale et étanche vis-à-vis du milieu ambiant.

Elles protègent contre les poussières et les liquides.



ECRANS FACIAUX

Protecteurs des yeux, du visage et d'une partie du cou, assurant une protection globale des yeux et du visage mais n'assurent pas l'étanchéité vis-à-vis du milieu.

Ils protègent contre les projections de particules (débroussaillage, tronçonnage...), contre les projections de liquide et contre les rayonnements (soudage à l'arc).



LE MARQUAGE



Type de filtre	
2 et 3	Protection contre les ultraviolets
4	Protection contre les infrarouges
5 et 6	Protection contre les rayonnements solaires
1,7 à 7	Protection contre les arcs du soudage
C	Perception des couleurs

Classe de protection	
Entre 1,2 et 8	Teinte de l'oculaire, degré de filtration de la lumière visible

Domaine d'utilisation	
3	Liquides
4	Grosses particules de poussières
5	Gaz et fines particules de poussières
8	Arcs électriques
9	Métaux en fusion et solides chauds

Résistance mécanique	
A	Résistance impact haute énergie
B	Résistance impact moyenne énergie
F	Résistance impact faible énergie
S	Solidité renforcée

Résistances complémentaires	
T	Résistance aux impacts à des températures extrêmes (de -5°C à +55°C)
K	Résistance aux rayures
N	Résistance à la buée
R	Réflexion renforcée des infrarouges

Classe optique	
1	Port permanent
2	Port occasionnel
3	Port exceptionnel

ENTRETIEN ET REMPLACEMENT

L'employeur met à disposition des utilisateurs des moyens permettant de nettoyer leurs protecteurs (détergent doux, eau chaude et chiffon doux).

Les protecteurs doivent être remplacés en cas de :

- ⇒ modification de la couleur des verres
- ⇒ craquellement du revêtement de surface
- ⇒ forte abrasion ou rayure de la surface
- ⇒ adhérence de particules de métal fondues